

**SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS
ANALYSE D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES RÉALISÉES DE JUILLET À SEPTEMBRE 2019
AUX SEPT FMP ACTIF AU NIGER**

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2019

Les activités DTM sont soutenues par :



RÉSUMÉ



6 455 personnes ont été interrogées entre Juillet et Septembre 2019 au sept Points de suivi des flux (FMP).



Les individus interrogés étaient composés à 87% d'hommes.



Les individus interrogés étaient composés à 13% de femmes.



66 % des individus interrogés étaient Nigériens.



56% des individus interrogés étaient mariés.



Moins de 1% des individus interrogés étaient des mineurs de moins de 18 ans.



Moins de 1% des individus interrogés avaient plus de 60 ans.



28% des individus interrogés n'avaient reçu aucune éducation.



36% des individus interrogés étaient des travailleurs indépendants.



87% des individus interrogés se déplaçaient pour des raisons économiques.



3% des individus interrogés rejoignaient leur famille.



23% des individus interrogés ont déclaré se rendre soit en Algérie soit en Libye.



54% des individus interrogés voyageaient en véhicule privés.



43% des individus interrogés voyageaient seuls.

INTRODUCTION : Ce document présente une analyse de 6 455 enquêtes individuelles effectuées entre juillet et septembre 2019 auprès des populations en mouvement passées par sept points de passage (Arlit, Dan Barto, Dan Issa, Madama, Magaria, Tahoua et Séguédine) installés de manière stratégique sur les routes migratoires passant par le Niger. Ces enquêtes font partie des activités de suivi des flux de populations mises en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM, *Displacement Tracking Matrix*). L'objectif de ces activités est de recueillir des données sur le nombre et les caractéristiques de voyageurs observés dans des zones à forte mobilité, à travers des points de passage installés dans ces zones. Les enquêtes sont menées quotidiennement auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par ces points

METHODOLOGIE : Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à identifier des zones sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales et à mettre en lumière les caractéristiques des personnes passant par ces zones. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays avec les autorités nationales. Les équipes DTM, en partenariat avec les autorités locales, conduisent ensuite un travail d'identification des points de transit stratégiques au niveau local. A chacun de ces points de transit ou points de suivi des flux, deux principales méthodologies de collecte de données sont utilisées : l'enregistrement des flux (FMR-Flow Monitoring Registry) et les enquêtes individuelles (FMS-Flow Monitoring Survey). Le FMR consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès des informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des

fonctionnaires étatiques, des chauffeurs de bus, des facilitateurs de la migration irrégulière ou des migrants eux-mêmes. Les données collectées sont le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs nationalités, lieux de provenances et destinations envisagées, ainsi que les moyens de transport utilisés. Quant au FMS, il permet de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens individuels auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passages afin de mieux comprendre leurs profils. Les données principales collectées sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination, ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

LIMITES : Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont issues d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de voyageurs qui sont passés par les sept points de passage susmentionnés, entre juillet et septembre 2019. Elles ne peuvent donc pas être généralisées à la population migrante dans son ensemble, car elles présentent uniquement la situation spécifique des personnes interrogées

ANALYSES : Afin d'offrir une image la plus complète possible des profils des voyageurs passant par les points de suivi des flux, les analyses suivantes ont été réalisées:

Résumé Cette section présente un aperçu des résultats globaux obtenus à l'issue des entretiens individuels avec les voyageurs.

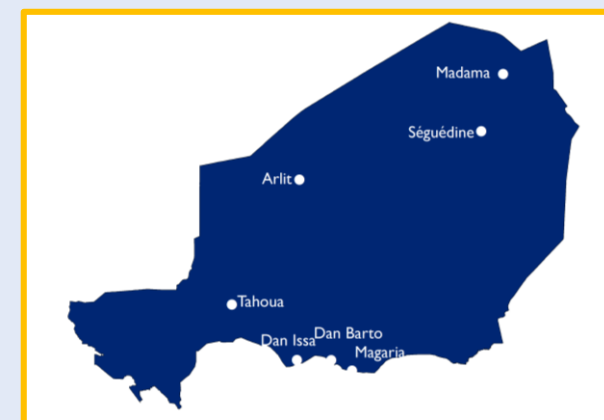
Profil des voyageurs Cette section présente le sexe, l'âge et l'état civil des voyageurs.

Provenances, destinations de voyageurs et raisons de voyage: Dans cette section les provenances et les destinations des voyageurs sont présentées. Les provenances sont ensuite croisées aux raisons de départ et les destinations sont croisées aux raisons de choix de destination.

Statuts professionnels des voyageurs : Cette section présente les statuts professionnels des voyageurs. Ils sont ensuite croisés avec les destinations envisagées ainsi que les lieux de provenance.

Conditions de voyage: Cette section présente les moyens de transport utilisés par les voyageurs, les sources de financement de leurs voyages ainsi que les principales difficultés qu'ils ont rencontrées durant leurs trajets.

LOCALISATION DES FMP AU NIGER



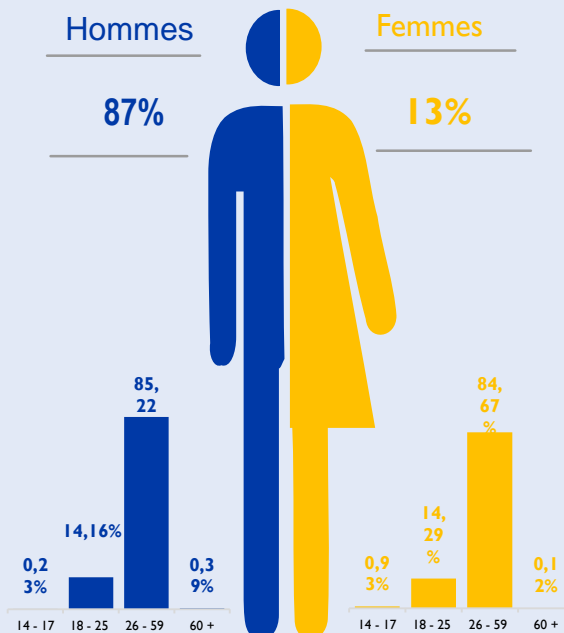
6 455 VOYAGEURS ENQUÊTÉS

La grande majorité des voyageurs (87%) étaient des hommes; 13 pour cent étaient des femmes. Les hommes (57%) étaient plus susceptibles d'être mariés que les femmes (48%). Par contre, les hommes (37%) et les femmes (38%) étaient célibataires dans des proportions similaires. La proportion de voyageurs divorcés était plus élevée chez les femmes que chez les hommes : 9 pour cent des femmes étaient divorcées tandis que seuls 1 pour cent des hommes l'étaient. Par ailleurs, 4 pour cent des femmes étaient veuves, tandis qu'aucun homme ne l'était. Cinq pour cent des hommes et 1 pour cent des femmes n'ont pas répondu à cette question.

33 pour cent des femmes et 27 pour cent des hommes n'avaient reçu aucune éducation. Pour les voyageurs ayant reçu une éducation, le niveau primaire est le plus cité (31% pour les hommes contre 21% pour les femmes). Les femmes (22%) étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir complété le collège (22%, contre 14% pour les hommes) ou le lycée (7%, contre 5%). En revanche, une proportion similaire d'hommes et de femmes (1%) avait un diplôme universitaire. Les hommes (19%) avaient plus tendance à avoir suivi une éducation religieuse que les femmes (15%). 3 pour cent des hommes avaient suivi une formation professionnelle contre 1 pour cent pour les femmes. Dans des proportions similaires de 1 les hommes et les femmes avaient un niveau tertiaire.

PROFIL DES VOYAGEURS

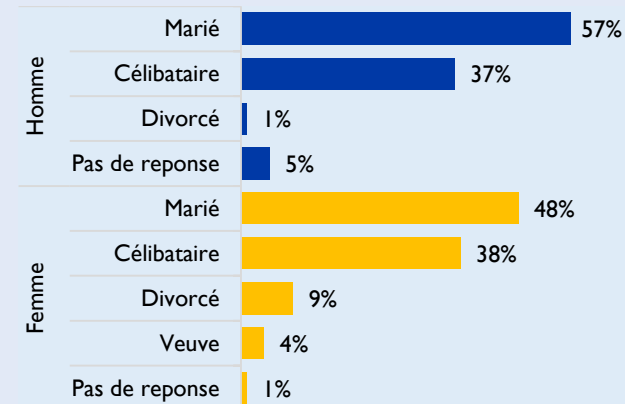
Sexe et âge des voyageurs



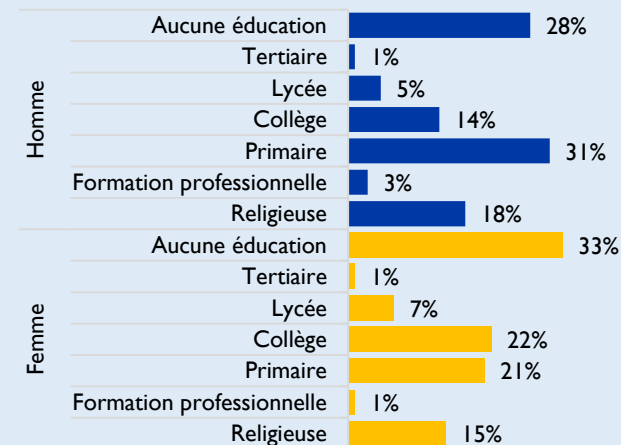
La majorité des voyageurs était des adultes. En effet, 99 pour cent étaient des adultes dont 96% était dans la tranche d'âge 26- 60 ans.

Ainsi, 85 pour cent de hommes et des femmes interrogés avaient entre 26 et 60 ans. Les voyageurs de la tranche d'âge 18 à 25 représentaient 14% tant pour les hommes que pour les femmes. Seule une faible minorité (1%) était des mineurs.

État civil des voyageurs, par sexe



Niveau d'éducation des voyageurs, par sexe

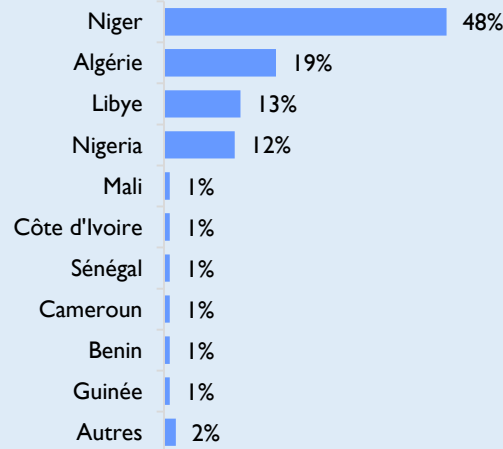


PROVENANCES, DESTINATIONS ET RAISON DE VOYAGE

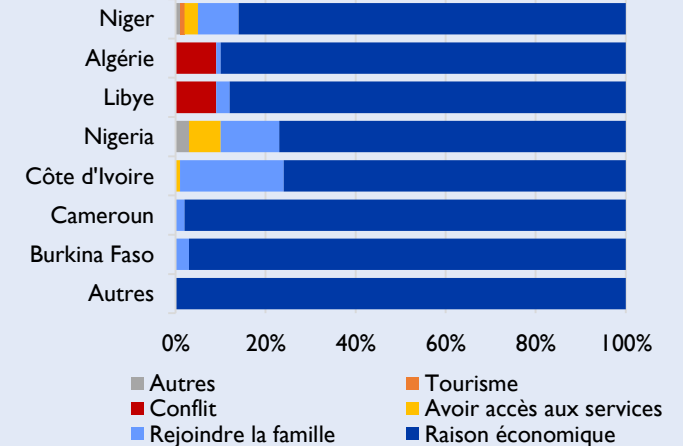
Près de la moitié des personnes interrogées voyageaient depuis le Niger (48% des voyageurs interrogés). Les autres pays de provenance principaux des voyageurs étaient l'Algérie (19%), la Libye (13%) et le Nigeria (12%). Les raisons économiques constituaient le motif de voyage de la très grande majorité des personnes interrogées (87% des voyageurs). Pourtant, une part importante de voyageurs en provenance du Nigeria (12%) et de la Côte d'Ivoire (1%) allaient rejoindre des membres de leur famille. Les voyageurs ayant cité le conflit comme motif provenaient essentiellement de la Libye et l'Algérie (9% chacun).

La majorité des personnes interrogées se dirigeait vers le Niger (53%), l'Algérie (18%) et le Nigeria (13%), alors (5%) que d'autres voyageurs se dirigeaient vers la Libye, (3%) vers le Mali, vers le Tchad, la Guinée et la Cote d'Ivoire (1% chacun) (5%) ont indiqué d'autres destinations. Une grande partie des voyageurs revenant au Niger (53%) étaient des migrants saisonniers qui retournaient au Niger pour les travaux champêtres, bien qu'un nombre négligeable (3%) étaient des demandeurs d'asile tandis qu'un nombre significatif de voyageurs à destination de l'Algérie (19%) et de la Mauritanie (1%) et y allaient pour trouver des opportunités d'emploi.

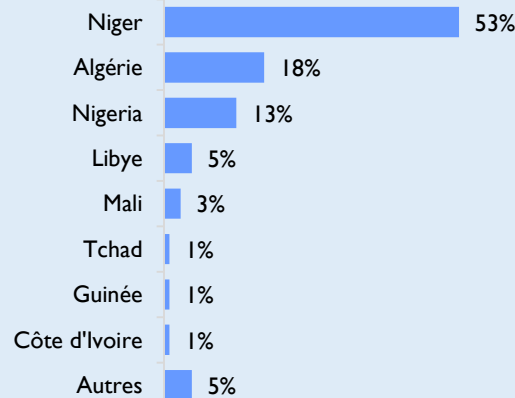
Pays de provenance des voyageurs



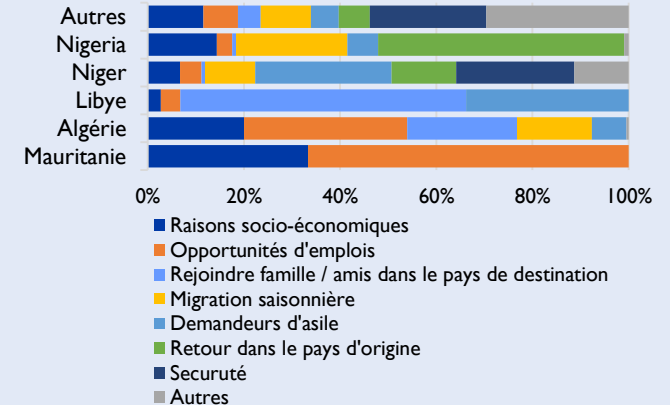
Raisons de départ des voyageurs, par lieu de provenance



Pays de destination envisagé des voyageurs



Raisons du choix des destinations des voyageurs, par pays de destination envisagé



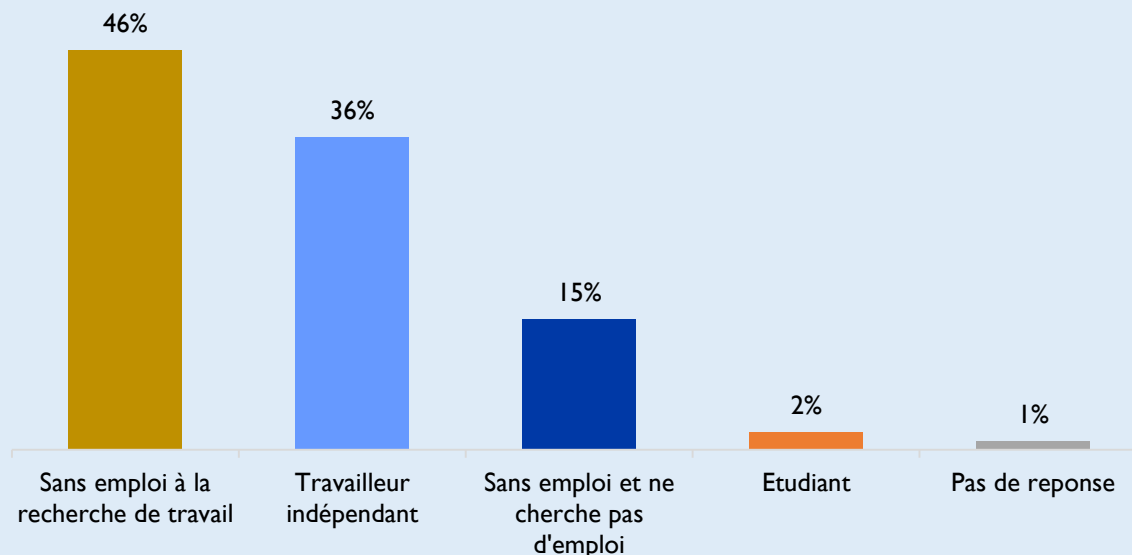
STATUTS PROFESSIONNELS DES VOYAGEURS

Plus de la moitié des voyageurs était des personnes sans emploi, à la recherche de travail (46%) ou sans emploi et ne cherche pas d'emploi (15%). Trente-six pour cent étaient des travailleurs indépendants (36%).

L'analyse croisée des statuts professionnels et des provenances de voyageurs montre que les voyageurs en provenance Niger étaient en majorité des travailleurs indépendants (57%), tandis que la quasi-totalité des personnes venant de la Libye (86%) étaient des agriculteurs. Ceux-ci avaient en effet travaillé dans des champs et des fermes en Libye et revenaient au Niger pour les travaux champêtres. De manière notable, il y'avait une grande proportion des voyageurs provenant du Nigeria (25%) et du Niger (6%) travaillant dans le domaine des forces de défense et de sécurité.

Tous les voyageurs qui se rendaient en Algérie étaient tous des travailleurs indépendants, alors ceux qui se rendaient en Libye étaient tous des ouvriers. Par ailleurs les voyageurs qui envisageaient de se rendre au Nigeria étaient en général des commerçants (50%). La plupart des voyageurs (67%) qui voyageaient au Niger ont cité autre comme principal motif de voyage alors que 33 pour cent étaient des agents des forces de défense et de sécurité. Les voyageurs ayant cité autres comme leurs status professionnel dans les pays de provenances et destinations étaient soit des demandeurs d'asile, des manœuvres, ou encore des voyageurs faisant toutes sorte de petits métiers

Statut professionnel des voyageurs



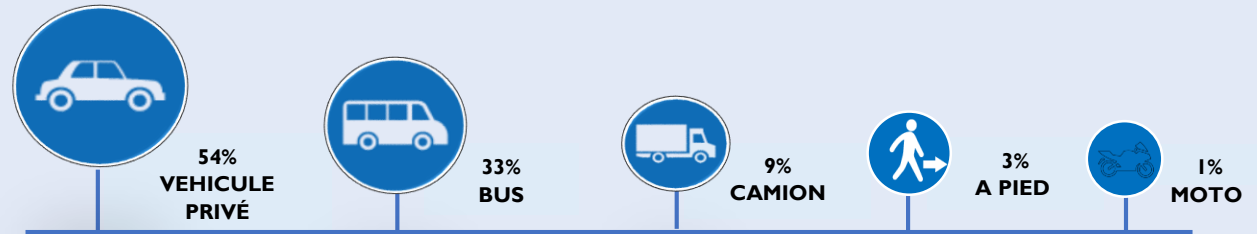
Les principaux moyens de transport utilisés par les personnes interrogées étaient les véhicules privés (54%), les bus (33%) et les camions (9%). 3 pour cent des voyageurs ont indiqué voyager à pied alors que 1 pour cent voyageaient à moto.

La grande majorité des voyageurs ont financé leur voyage grâce aux économies réalisées avant le voyage (81%). Une proportion de 12 pour cent ont indiqué que leur voyage était financé par des proche parents et amis qui résidant dans le pays d'origine, alors que 2 pour cent ont affirmé avoir reçu cette aide des parents résident dans la diaspora. 4 pour cent ont évoqué d'autres sources de financement et 1 pour cent des voyageurs n'ont pas répondu à cette question.

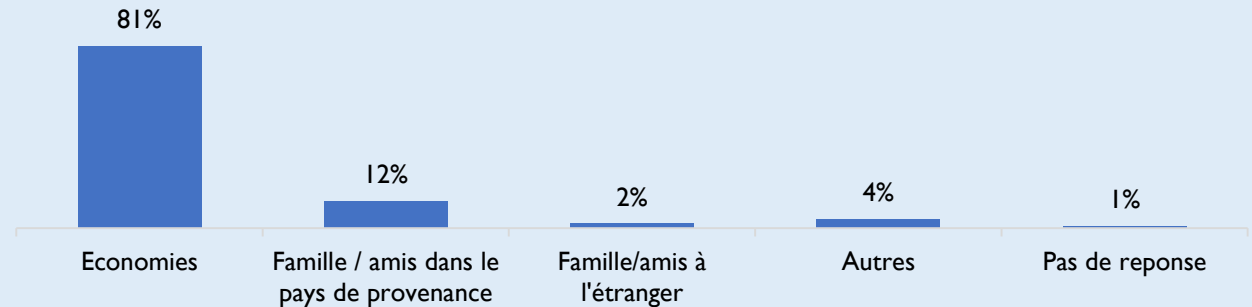
Durant leurs trajets, les voyageurs ont rencontré diverses difficultés: les problèmes financiers (52%), les problèmes des documents d'identités (26%), les maladies (8%), les blessures et manque d'information sur le voyage (4% chacun), les détentions arbitraires et la faim (2% chacun) étaient les principales difficultés rencontrées. Les autres difficultés rencontrés telles que les tromperies, les agressions physiques et morales représentaient 2 pour cent de l'ensemble des abus rapportés.

CONDITIONS DE VOYAGE

Moyens de transport des voyageurs



Méthodes de financement du voyage



Difficultés rencontrées pendant le voyage



Pays de départ : pays où les migrants ont débuté leur voyage. Il peut s'agir de leur pays de nationalité, de leur pays de résidence (s'ils y vivaient de puis au moins un an avant le départ) ou d'un pays tiers qu'ils ont quitté pour retourner dans leur pays de résidence habituelle.

Pays de destination envisagé : le pays que les migrants entendent atteindre à la fin de leur voyage.

Voyage transfrontalier : voyage où le pays de destination des répondants était différent de leur pays de départ (Veuillez noter que cela concerne les intentions des répondants, et non leur emplacement actuel lors qu'ils sont interrogés).

Raisons économiques : ceux qui ont choisi des «raisons économiques» comme raison principale du départ ont été priés de fournir plus de détails sur le type de raison économique qui les motive à voyager.

Éducation : le plus haut niveau d'éducation formelle achevé avant le départ.

Points de suivi des flux (FMP) : points mis en place par la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM dans les zones à mobilité élevée (près des frontières ou des principales routes de voyage).

Enregistrement des flux (FMR) : outil de collecte de données rassemblant des données sur les nombres, les profils démographiques, les lieux de départ et de destination et les modes de transport des voyageurs observés aux points de suivi des flux (FMP) ou le long des principales routes de voyage. Les données sont collectées quotidiennement via des observations directes et des entrevues avec des informateurs clés (KI).

Enquête sur le suivi des flux (FMS) : outil de collecte de données recueillant des informations détaillées sur les profils, les parcours et les voyages des migrants transitant par les FMP. Les données sont recueillies quotidiennement auprès d'un échantillon aléatoire de voyageurs.

Voyage interne : les pays de départ et de destination des répondants sont les mêmes, et l'enquête auprès de ces personnes a été menée dans le même pays.

Mineur : seuls les mineurs âgés de 14 ans et plus ont été interrogés ; la proportion de mineurs fournis ne représente donc que les répondants à l'enquête, et ne reflète par la proportion de mineurs présents parmi les voyageurs.

Statut professionnel : le statut d'emploi des répondants avant le départ.

Raison du départ : la principale raison pour laquelle les migrants ont quitté le pays de départ.

**Bureau OIM Niger Avenue Maurice Delens,
Rue Yn-26, Porte 278, Yantala Haut, Niamey
BP: 10260, Niamey, Niger, NIF: 22093
Tél: 00227 20 75 25 07 - Fax : 00227 20 75 20 16
Matrice de suivi des déplacements (DTM) : dtmniger@iom.int**